

Débat d'orientation budgétaire 2019

Rapport d'orientation budgétaire

LE CONTEXTE ET LA METHODE

Un PLF 2019 qui stabilise mais avec certaines incertitudes

- Pas de baisse de la DGF de manière automatique
- Un dégel du DCRTP à la baisse
- Une incertitude toujours existante sur le FPIC
- Des annonces gouvernementales sur les salaires à confirmer (notamment sur la défiscalisation des HS)

Mise en œuvre des objectifs du mandat

- La majorité a pris des engagements et souhaite développer des projets sans détériorer la situation de la commune. Pour cela, 4 éléments de base:
 - **pas d'augmentation de la fiscalité**
 - **un programme d'investissement ambitieux de l'ordre de 6 M€/an en application du programme de la majorité**
 - **une préservation globale des politiques publiques et de leur qualité**
 - **une maîtrise de la dette sur le mandat**

La situation financière et patrimoniale actuelle de la commune

- Une situation saine avec des ratios de gestion plus favorables que la moyenne des communes de même taille
- Un endettement plus faible, voire beaucoup plus que la moyenne des communes de même strate (par rapport au département moyenne de 2300 €/habitants et au pays à 1100 €/habitant)
- Des derniers exercices en excédent de fonctionnement
- Une DGF préservée grâce à la fusion

Une méthode pour un débat d'orientation budgétaire utile: la prospective

- Il s'agit de considérer que le débat d'orientation budgétaire ne doit pas porter sur le seul budget primitif 2019 mais bien porter – comme nous y invite la loi et comme il semble pertinent de le faire – sur une logique pluriannuelle en fonctionnement comme en investissement.
- C'est pourquoi il convient de prévoir avec prudence les possibles perspectives en matière de dépenses et de recettes afin d'acter, compte-tenu des résultats, des objectifs clairs.
- Cet exercice de prospective reste une prévision qui, malgré la prudence de l'analyse, pourrait être impacté par des facteurs exogènes.
- Il est également important d'analyser les résultats déjà acquis depuis le début de cette prospective au DOB 2017 par la mise en place d'un Plan Pluriannuel de Fonctionnement (PPF)

Quels chapitres principaux en dépense et en recette?

- Dépenses:
 - 011: charges à caractère général (tous achats)
 - 012: charges de personnel
 - 65: autres charges de gestion courantes (subventions aux associations , aux organismes, au CCAS, indemnité des élus,...)
 - 66: intérêt des emprunts
- Recettes:
 - 70: produit des services et du domaine (vente de prestations diverses)
 - 73: impôts et taxes
 - 74: dotations, subventions et participations (dont la DGF)
 - 75: autres produits de gestion (loyers)
 - 013: atténuation de charges (remboursement risque personnel)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des objectifs

- 011 (charges à caractère général):
 - Plan de réduction des consommations énergétiques: Gestion technique centralisée (GTC), gestion des salles, sortie du château, équipements techniques et investissements pour les économies d'énergie
 - Gestion plus rigoureuse des budgets courants et des appels à des prestations extérieures type audit sauf pour les consultations juridiques
 - Politique d'achat plus performante (adhésion à des centrales d'achat, groupement de commande à l'échelle intercommunale)
 - Performance fiscale accrue
 - **Nouvel objectif: - 1 % /an lissé sur 4 ans**
 - **Economie à l'horizon 2020 VS 2016: 125 k€**
 - **Cet objectif est partiellement rempli cette année pour 2 raisons: sans évolution des politiques publiques il aurait été très largement rempli (- 4 %) mais de nouvelles dépenses ont été actées en matière d'accompagnement du CREM (30 €), de développement de la restauration (50 k€ avec recettes supplémentaires) et de la programmation culturelle (40 k€)**
 - **En 2018 néanmoins, le chapitre devrait se stabiliser malgré ces dépenses supplémentaires**
 - **L'objectif pluriannuel n'est plus atteignable compte-tenu du développement des politiques publiques (culture et éducation)**

Rappel des objectifs

- 012 (charges de personnel):
 - Plan d’assainissement des avantages individuels non justifiés (à peu près 25 k€/an)
 - Clarification des procédures d’astreinte, de temps de travail et d’usage des heures supplémentaires
 - Meilleure négociation du contrat d’assurance du personnel et réajustement des risques couverts
 - **Nouvel objectif de progression du chapitre 012: + 1 % en 2017, stabilité après**
 - **Economie à l’horizon 2020 VS 2016: 450 k€**
 - **Pour 2018, la réalisation budgétaire devrait être conforme à la prévision 2018 malgré des arbitrages en hausse sur la prise en charge de 2 postes (CESF au CCAS, chargée de mission projet urbain et de nombreuses absences)**
 - **Des reclassements indiciaires ont eu lieu pour plus de 80 agents ce qui alourdi la masse salariale automatiquement.**
 - **Pour 2019, ce chapitre devrait se trouver dans une logique d’augmentation raisonnable avec la mise en place du projet culturel et les reclassements (+ 1,5 % à + 2,5 %)**
 - **L’objectif pluriannuel est tenu (sans prise en compte d’éventuelles annonces gouvernementales)**

Rappel des objectifs

- Charges de personnel : une analyse de l'évolution des postes semble intéressante même si cette obligation ne concerne, au DOB, que les communes de plus de 10.000 habitants.
 - En 2018, ont été notamment créés:
 - Un poste de chargé de mission projet urbain
 - 2 postes permanents à la régie touristique (dont une reprise)
 - 1 poste de CESF au CCAS
 - 2 demi-postes d'ATSEM pour Viuz et Cassin
 - Des postes en vue de départs à la retraite aux ST (2)
 - En 2019, les postes créées concernent notamment :
 - Le service culturel (création de 2 postes – voir ci-après le zoom sur la question du développement culturel)
 - A l'arbitrage: police municipale (nouvel agent)

Cette analyse des postes tend à s'affiner et à se généraliser pour les ROB suivants

Première approche budgétaire fonctionnement culture (prévisionnel)

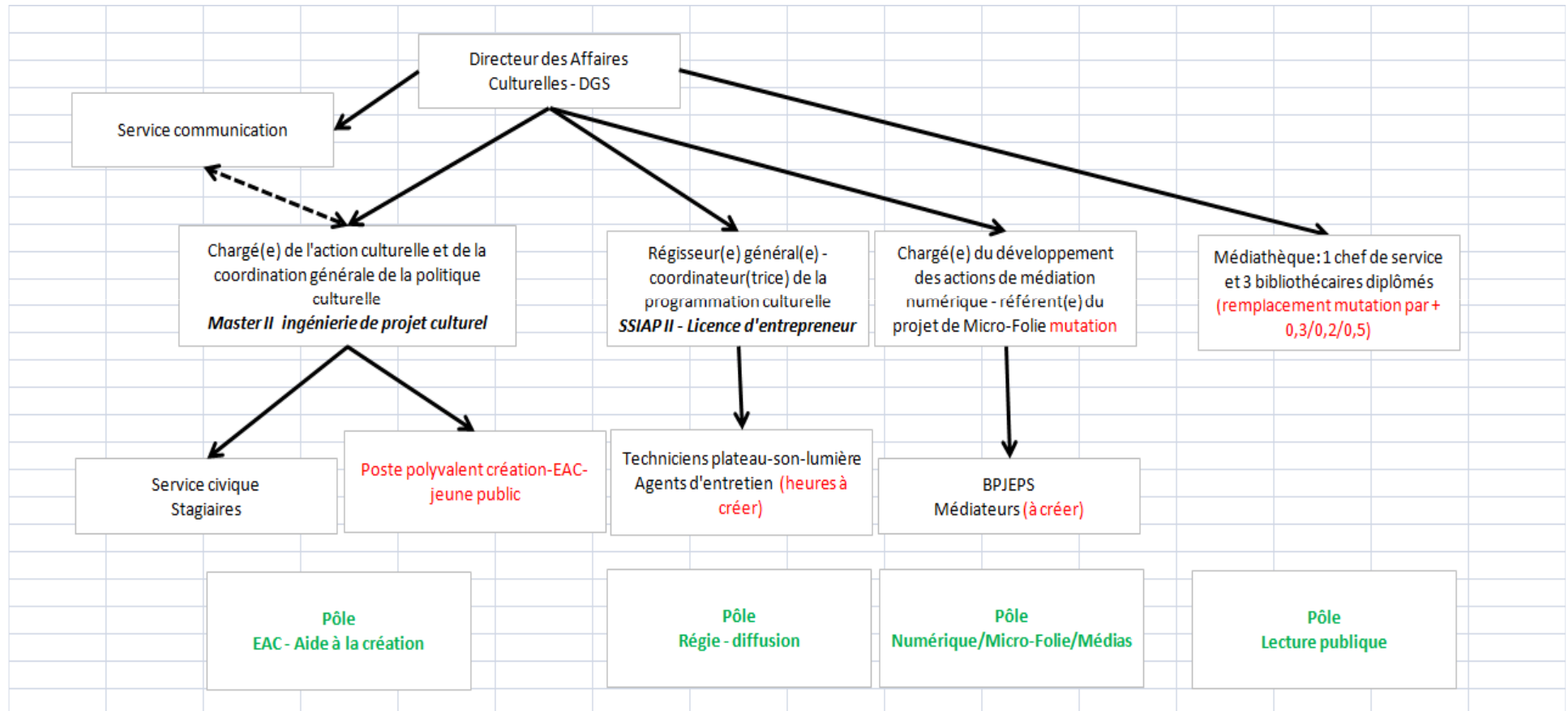
| | Dépenses pol cult | Dépenses FA | | Recettes pol cult | Recettes FA |
|--|-------------------|-------------|---|-------------------|-------------|
| RH | 250 000 € | 100 000 € | Locations bureau (500 * 5 €/m ²) | 30 000 € | |
| Programmation (80 % payant/20 % gratuit) | 250 000 € | 10 000 € | Locations divers (bar, espaces, matériels,...) | 30 000 € | |
| Aide à la création | 50 000 € | 10 000 € | Subventions | 95 000 € | 135 000 € |
| EAC | 10 000 € | 120 000 € | Recettes de billetterie | 150 000 € | |
| Communication | 30 000 € | 10 000 € | | | |
| Charges générales | 50 000 € | 10 000 € | | | |
| Divers | 20 000 € | 20 000 € | | | |
| | 660 000 € | 280 000 € | | 305 000 € | 135 000 € |
| | | | | 355 000 € | 145 000 € |
| | | | déjà pris en charge (postes, prog, sub soierie) | 185 000 € | |
| | | | coût prévisionnel supplémentaire annuel | 170 000 € | 0 € |

Première approche budgétaire fonctionnement culture

- Une plus-value de 170.000 € prévisible qui dépend à la marge de la mobilisation des subventions.
- Ce budget est large sur la question des budgets consacrés à la programmation, à l'EAC et à la création (en tout 450 k€) ce qui permettra le cas échéant un ajustement des engagements financiers annuellement
- Les moyens humains générés par le développement du projet sont tous mutualisés (DGS, service com), temporaires (chargés de missions au nombre de 3, BPJEPS, stagiaires, alternants) sauf un poste (responsable Micro-Folie/remplacement médiathèque).
- Le lieu pourrait se développer encore plus grâce à la mobilisation du bénévolat interne ou externe. Actuellement sur Fabric'Arts ou la programmation ville, certaines missions sont effectués par des bénévoles. La présence d'associations partenaires pourra l'animation du lieu et du développement des projets.

Organigramme prévisionnel ville culture

15 personnes permanentes (3 A, 7 B, 5 C) pour 12 ETP

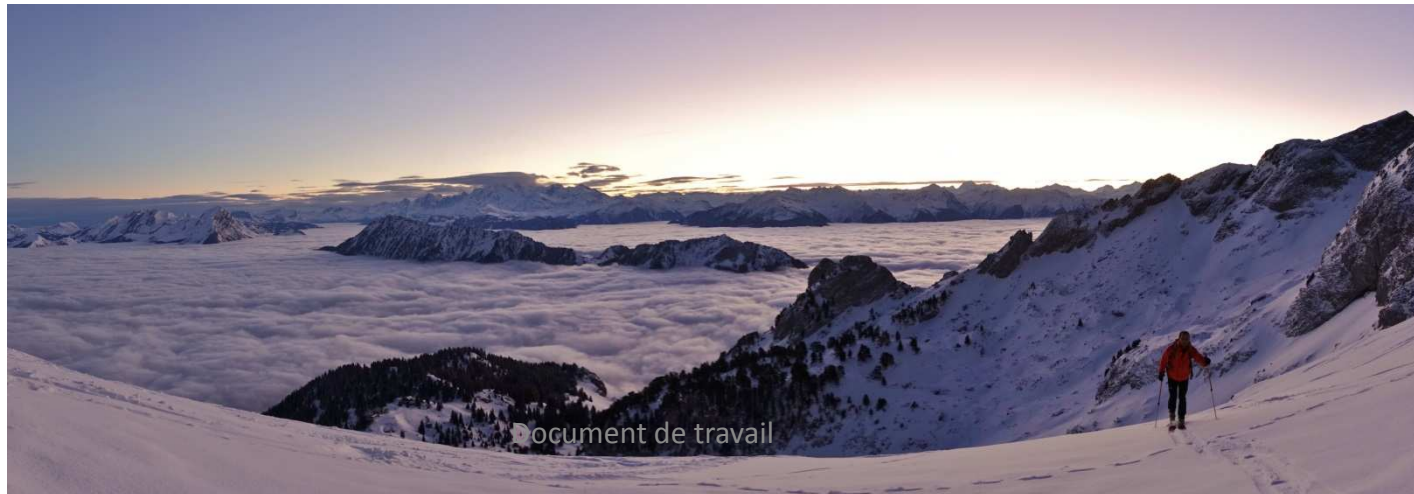


Rappel des objectifs

- 65 (charges déléguées):
 - Questionnement autour du financement des associations: quelle progression pour l'avenir? Stabilité? Une piste de progression pour les associations sportives pourrait être étudiée.
 - Sambuy: plan de performance voir ci-après
 - CCAS: maintien de la subvention en valeur
 - **Nouvel objectif de progression du chapitre 65: + 1 % et révision des objectifs Sambuy**
 - **Economie à l'horizon 2020 VS 2016: 850 k€**
 - **Ces objectifs ont été tenus très au-delà de la prévision grâce notamment à la baisse de l'apport à la Sambuy et à la maîtrise des subventions**
 - **L'objectif pluriannuel est rempli largement et la baisse devrait se poursuivre en 2019.**



- Stratégie globale de la région Sambuy/Val de Tamié

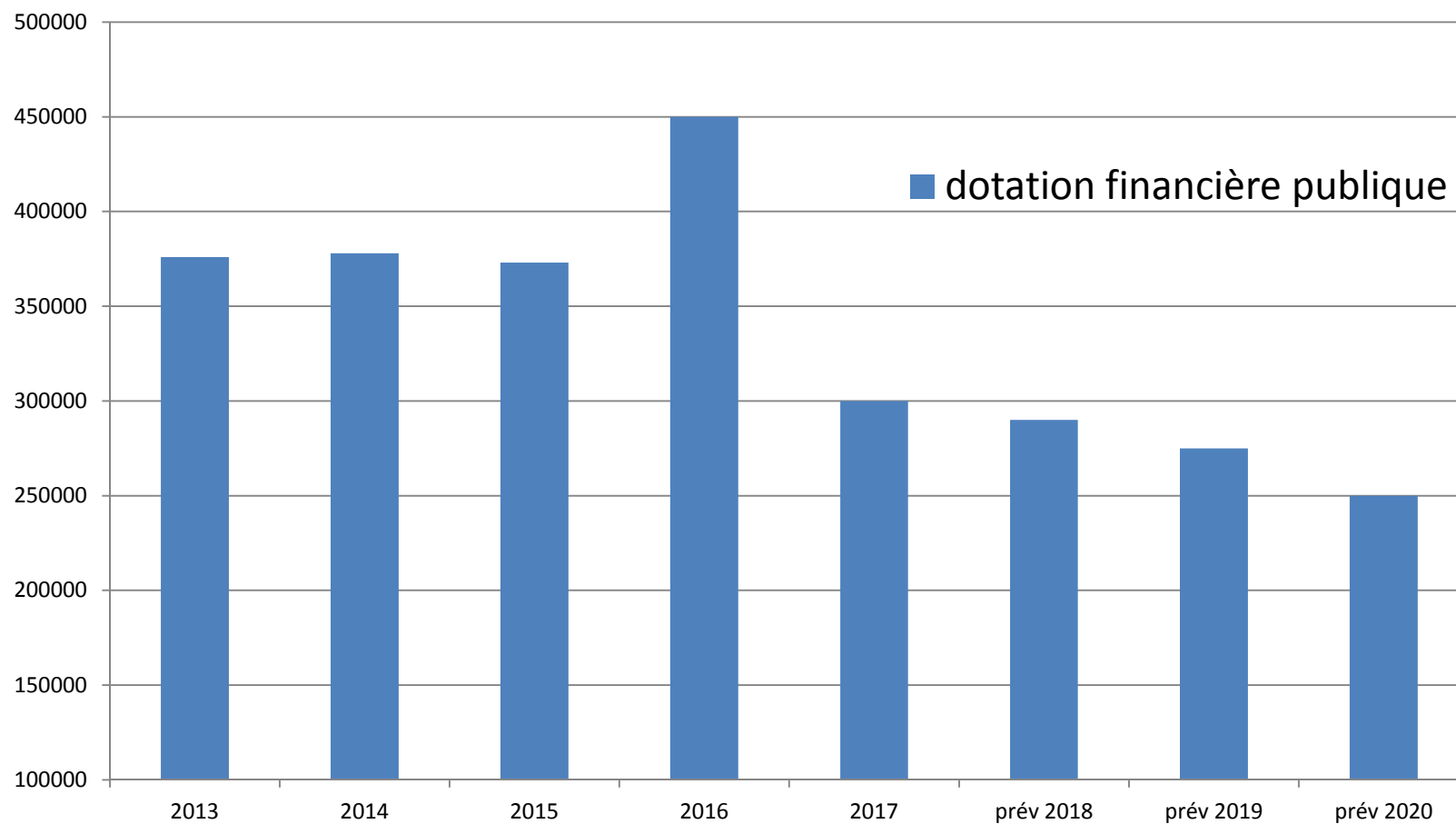


Une stratégie durable de création de richesse, d'emploi, d'attractivité

- La stratégie de la régie Sambuy/Val de Tamié se développe par:
 - La baisse de la dépense publique
 - Etre moins dépendant de la saisonnalité hivernale, minimiser la vulnérabilité financière de la régie via la diversification de l'offre
 - Un effet levier pertinent entre dépense publique et création de richesse/d'emplois/d'attractivité

La baisse de la dépense publique: un objectif de moyen terme bien engagé

dotation financière publique d'exploitation à la régie

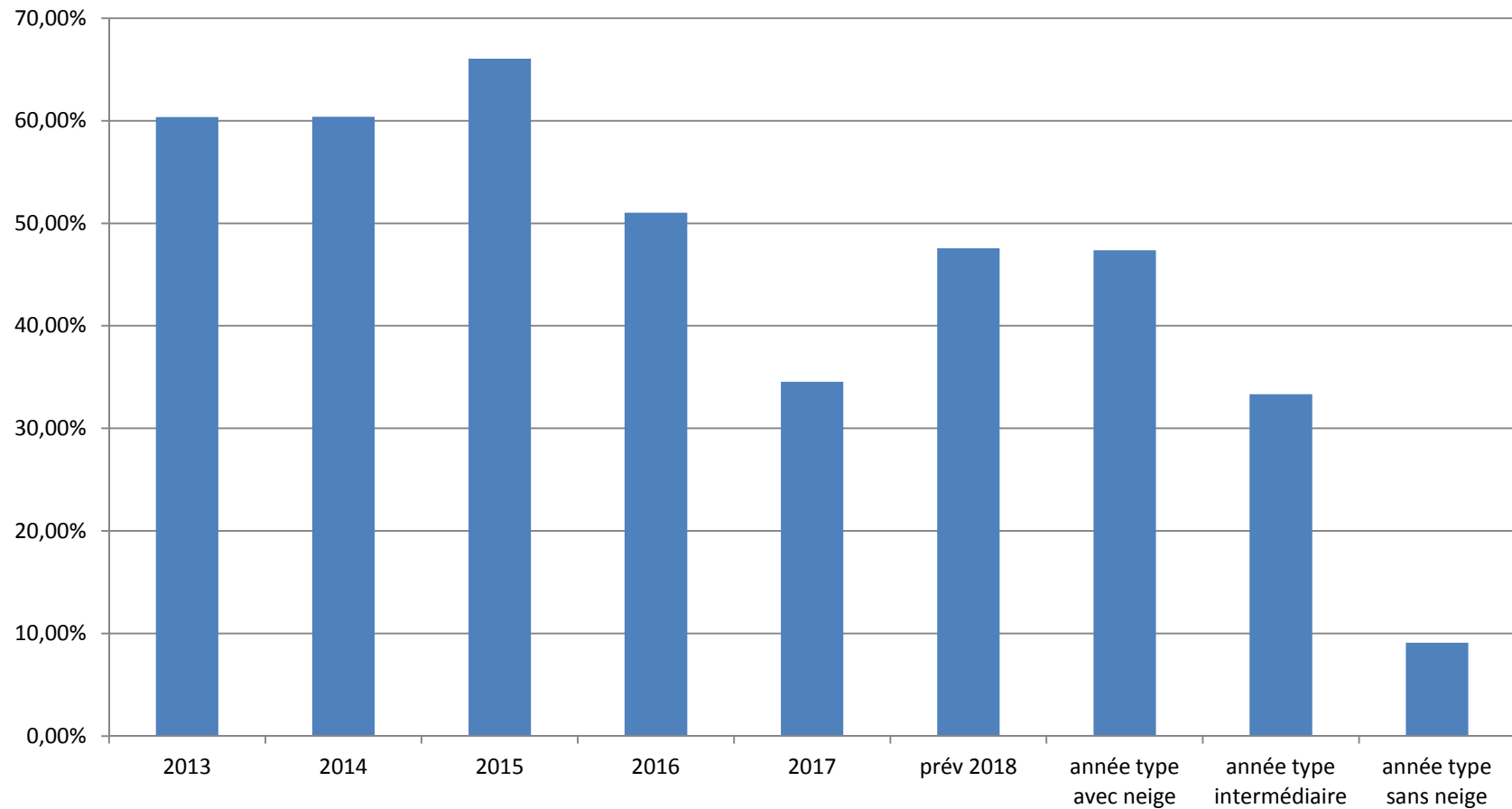


Palier aux hivers incertains par la diversification de l'offre

- La diversification est nécessaire compte-tenu des incertitudes climatiques sur l'hiver (CA est à 85 % météo dépendant l'hiver et à 15 % sur le reste de l'année)
- La stratégie de diversification de la régie Sambuy/Val de Tamié c'est:
 - développement de nouvelles activités
 - création d'une offre d'hébergement 4 saisons
 - Renforcement des partenariats (autres sites, athlètes résidents, office de tourisme ou encore des entreprises et leur comité d'entreprise)

Palier aux hivers incertains par la diversification de l'offre

% hiver du CA

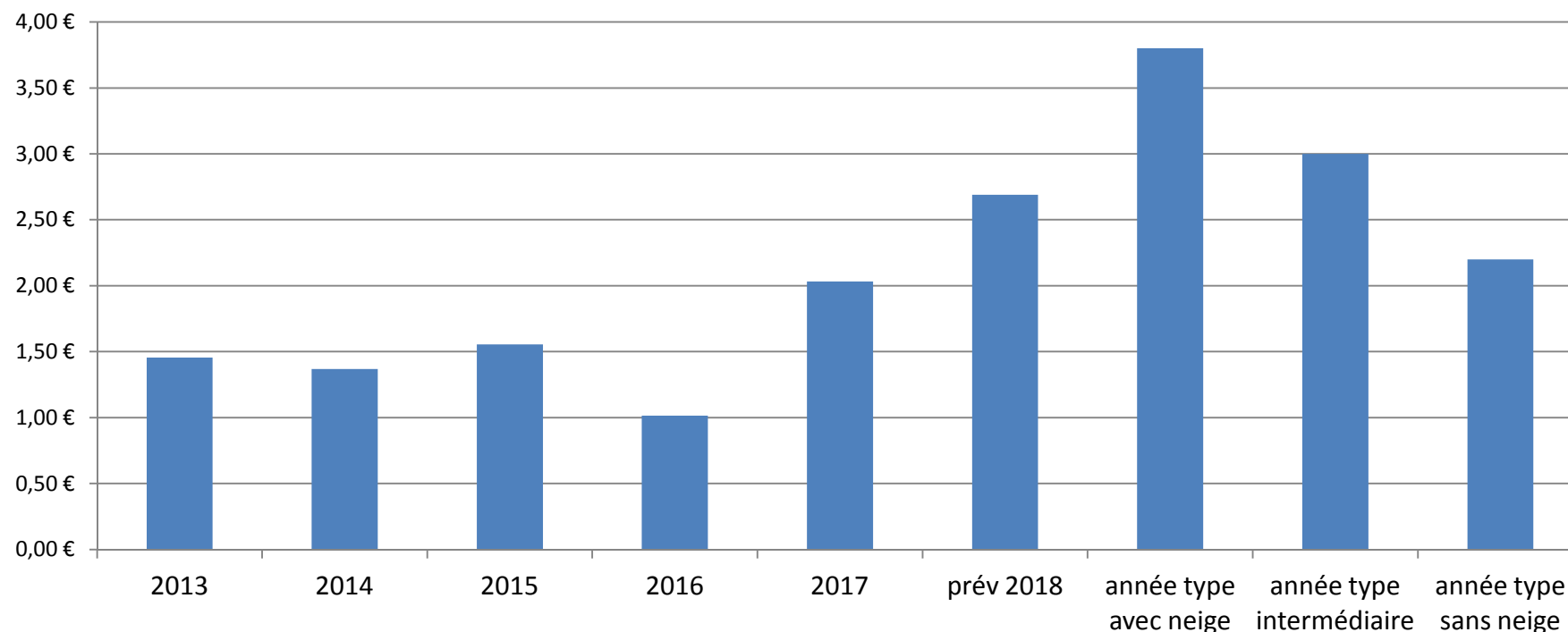


Apporter une véritable dynamique de création de richesse et d'emplois

- 80 à 100 000 visiteurs par an
- l'argent public doit jouer un effet levier en toutes circonstances:
 - objectif final à moyen-long terme (2022) = réduire l'apport financier public (100.000 à 150.000 € par an).
 - stratégie actuelle de la régie = maximiser l'effet levier de ce soutien public pour le territoire

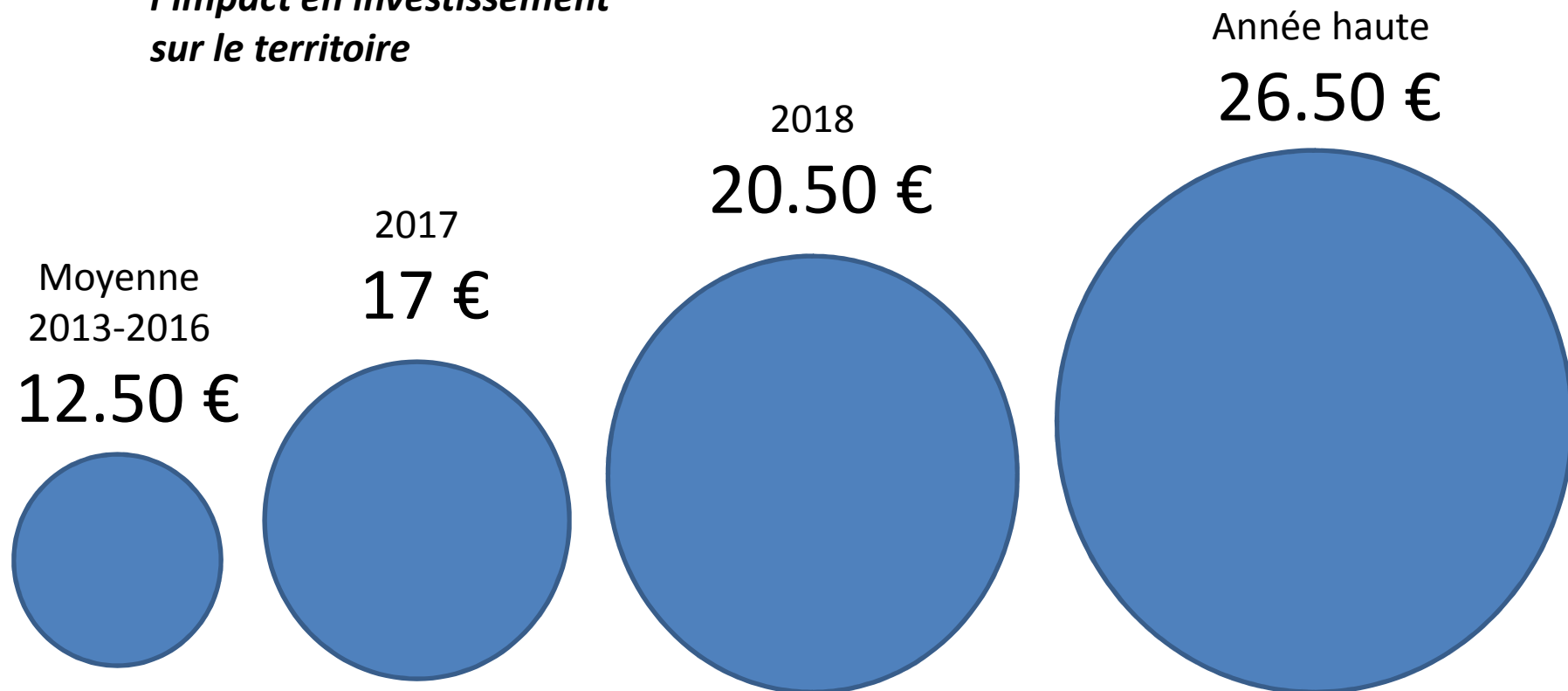
Apporter une véritable dynamique de création de richesse et d'emplois

Pour chaque euro d'argent public, l'effet levier en matière d'argent privé

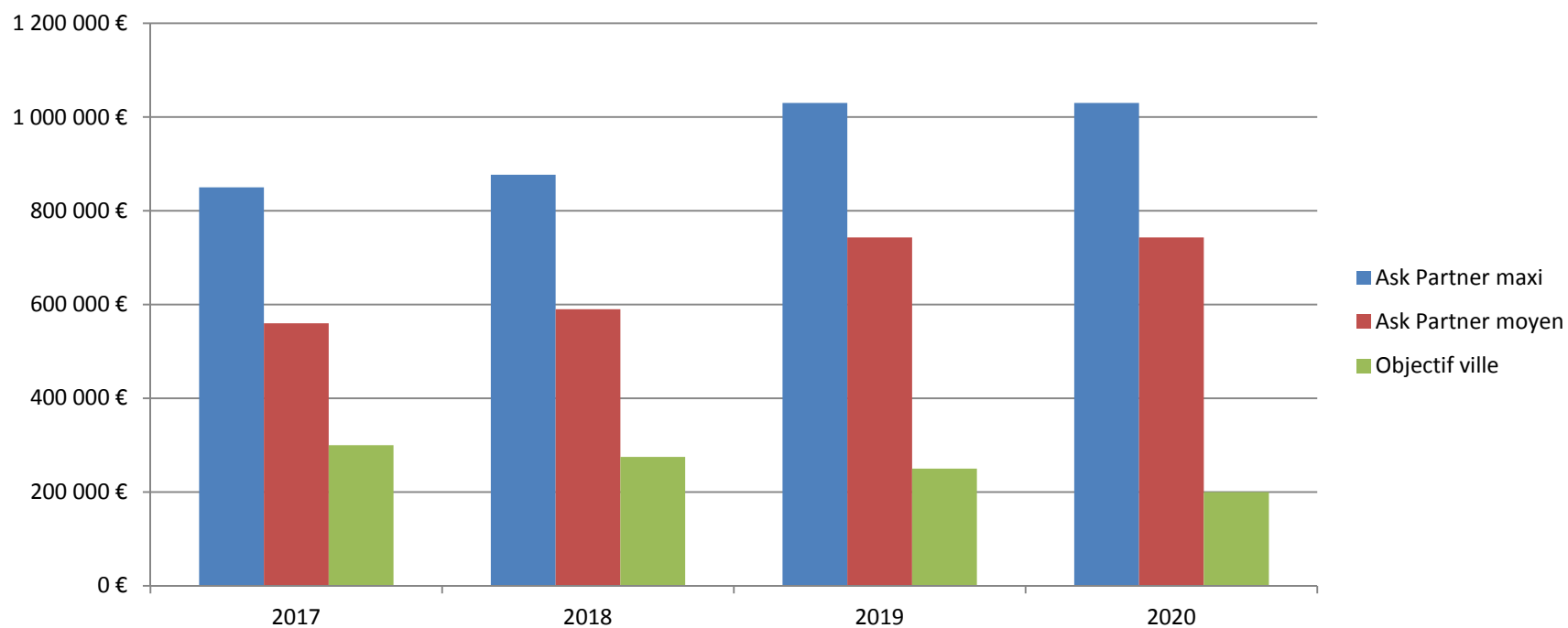


Apporter une véritable dynamique de création de richesse et d'emplois avec multiplicateur de Domaine Skiable de France fois 5,5 (facteur 7 de base corrigé d'une partie de l'hébergement) entre le CA de la remontée mécanique et l'impact sur le territoire

*Pour 1 € d'argent public,
l'impact en investissement
sur le territoire*



Sambuy: objectifs fixés au DOB 2017



| | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------|-----------|-----------|-------------|-------------|
| Ask Partner maxi | 850 000 € | 877 000 € | 1 030 000 € | 1 030 000 € |
| Ask Partner moyen | 560 000 € | 590 000 € | 743 000 € | 743 000 € |
| Objectif ville | 300 000 € | 275 000 € | 250 000 € | 200 000 € |

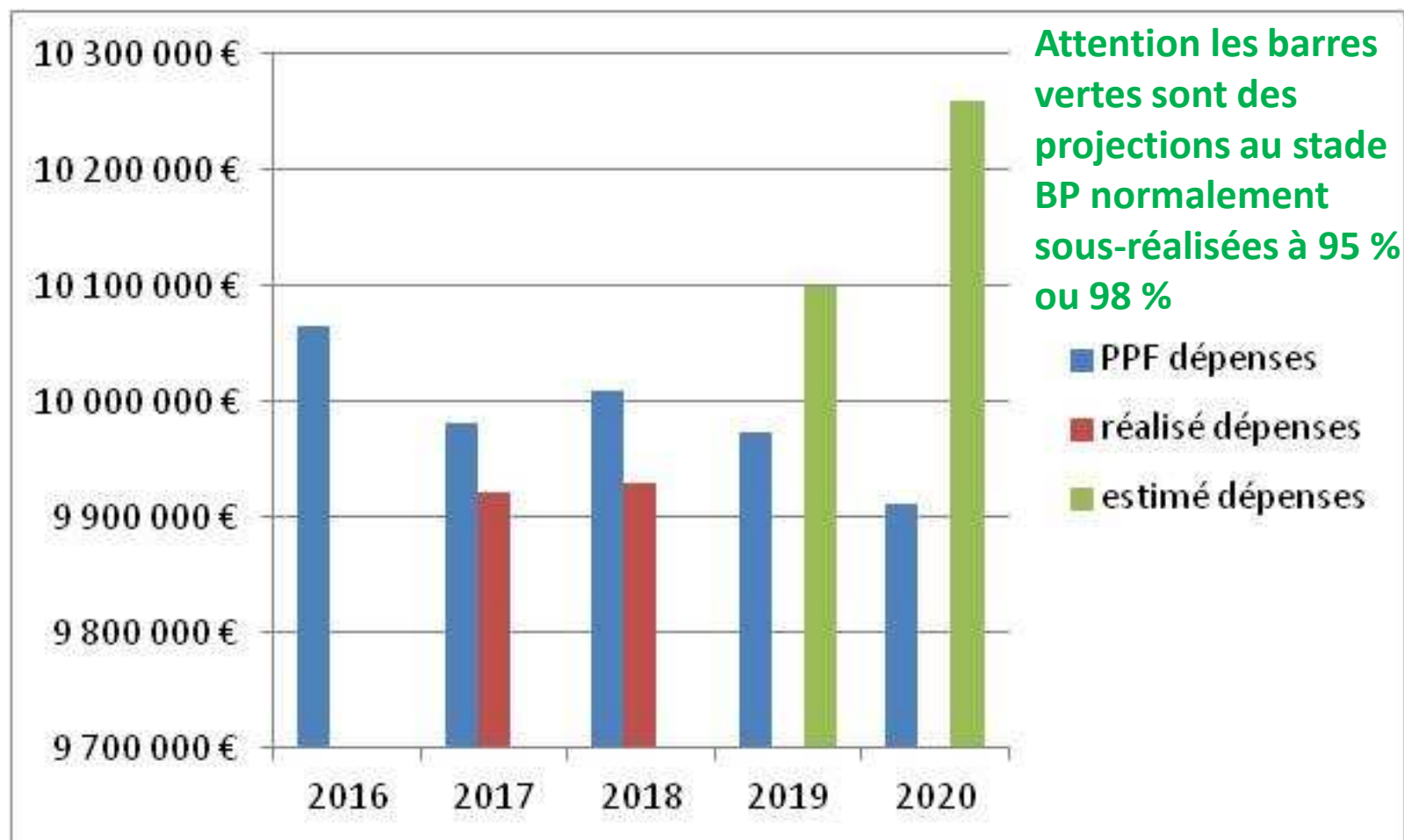
La Sambuy: rappel des objectifs

- En 2018, le budget d'exploitation de la Sambuy-Val de Tamié est en déficit d'exploitation. Ce déficit permet néanmoins de maintenir un excédent cumulé de 12 k€. De mauvais événements ont « plombé » une année qui aurait pu être très positive : - 80 k€ pour non ouverture de Noël, - 30 k€ livraison tardive des chalets, - 40 k€ livraison tardive d'activités été, + 60 k€ (en dépense au 011) accompagnement des visites périodiques notamment.
- Les dépenses et recettes liées à l'exploitation directement montre un déficit autour de seulement 100k€. Les 200 k€ supplémentaires sont destinés à l'amortissement des investissements, plus spécialement les plus anciens (télésiège).
- L'excédent cumulé d'exploitation va être en partie engagé sur cette année 2018.
- La régie n'est presque pas endettée.
- **Pour 2019, il est encore trop tôt pour définir un volume d'accompagnement sans connaître les résultats de l'hiver 2018-2019.**

Rappel des objectifs

- 66 (charges financières):
 - **Grâce à un faible endettement, à des taux très intéressants et à un profil de dette favorable, les réalisations sont très au dessous (20 %) de ce qui avait été prévu au PPF.**

La situation de la ville est maitrisée positivement: les dépenses



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Rappel des objectifs

- 70 (produit des services):
 - Augmentation de l'activité (notamment restauration municipale)
 - Augmentation de la tarification de manière ciblée (usage des équipements) et augmentation normale liée à l'augmentation de l'inflation
 - **Nouvel objectif: + 5 % par an**
 - **Cet objectif va être rempli progressivement grâce à la mutualisation de la restauration et au cofinancement de certains services**

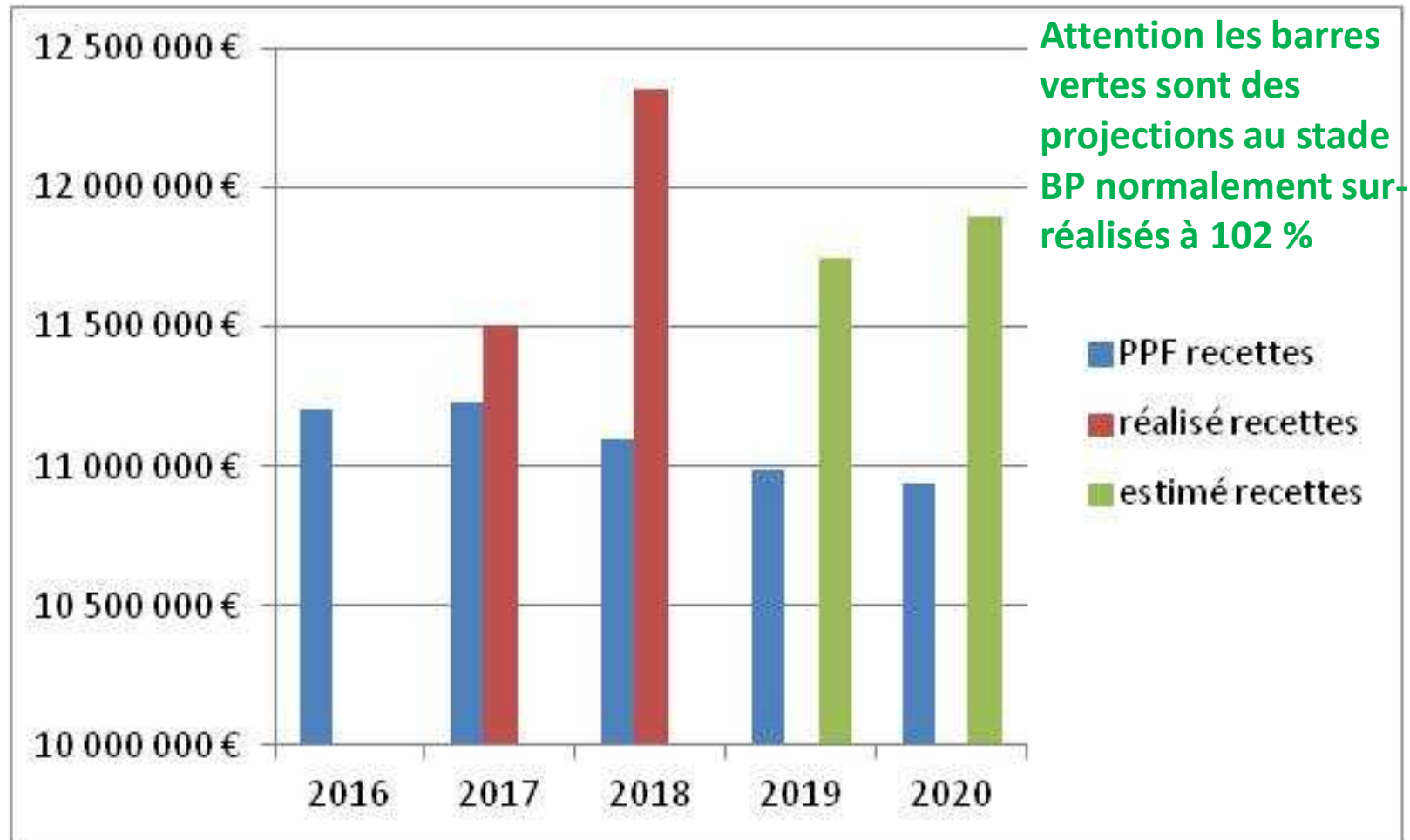
Rappel des objectifs

- 73 (fiscalité):
 - Le passage en FPU sera neutre à moyen terme pour la commune en matière de dynamique fiscale. Les recettes fiscales économiques 2017 sont en hausse ce qui est une bonne nouvelle.
- 74 (dotation et subventions):
 - Il semble impossible de trouver des capacités pour dynamiser ce chapitre qui relève pour l'essentiel de décisions indépendantes de la volonté municipale. Les décisions de l'Etat sur la DGF permettent de préserver ce chapitre. L'effet cumulé de la fusion des communes et de la FPU est favorable à la ville en 2018.
 - Tarification des services ou prestations assurés par la commune pour les autres communes (charge de centralité ou mise à disposition de services)

Résoudre l'équation: méthode et objectifs

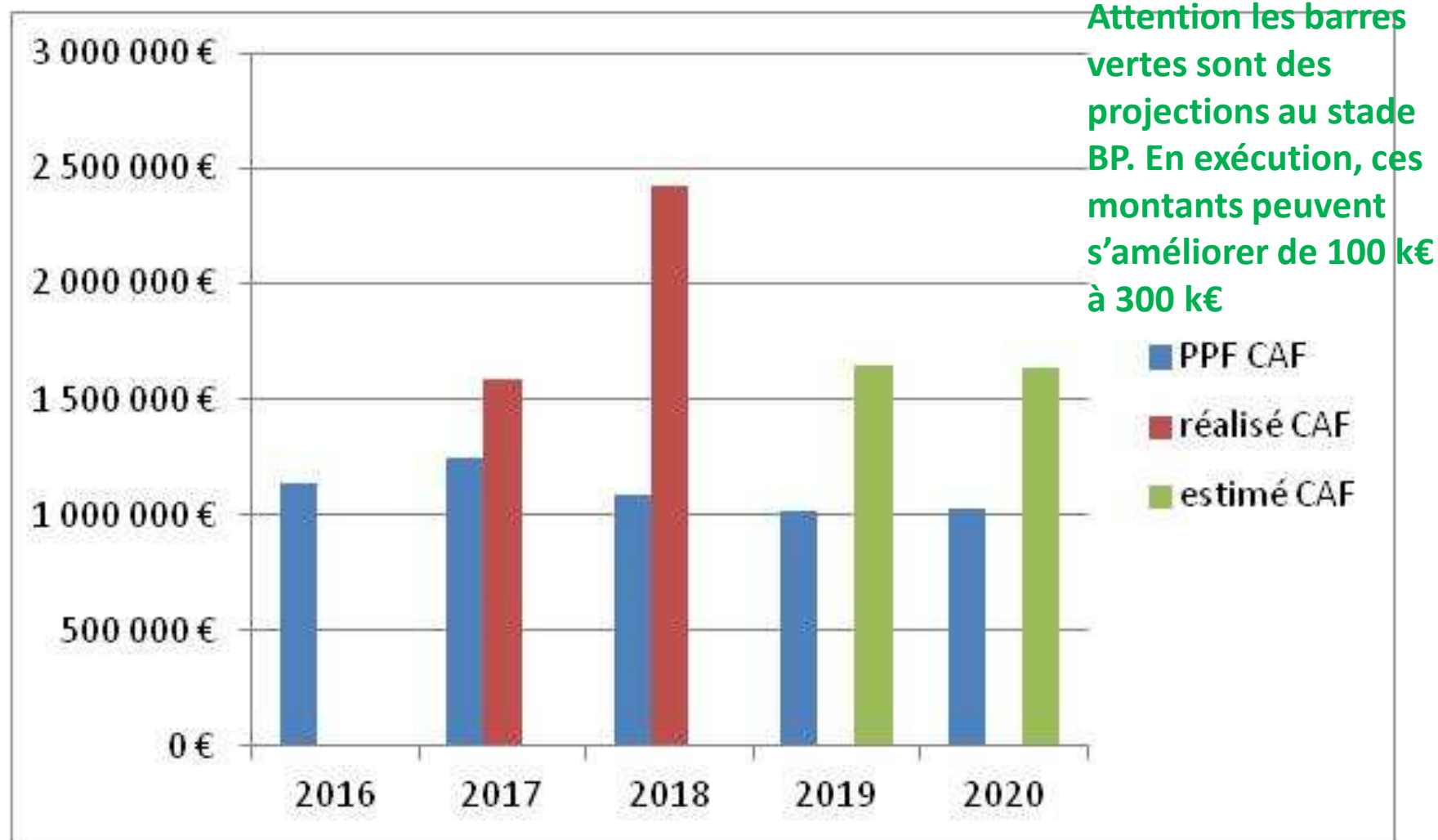
- 75 (produit du domaine):
 - Meilleures mobilisations de nos locaux et appartements en matière de tarification
 - Recherche de nouveaux locataires d'intérêt général ou investissement dans des bâtis stratégiques pourvoyeur de loyer à titre temporaire
 - **Nouvel objectif: + 15 %**
 - **Cet objectif n'est pas rempli à ce jour car certains logements des écoles ne sont pas réattribués, la majeure partie est en cours de cession, le château n'est plus loué en régie depuis septembre 2017 et de nouvelles sources de location ne verront pas le jour comme cela devait être le cas au moment du PPF. En revanche, de nouvelles sources de revenu dynamique pourrait progressivement voir le jour avec la redevance de gérance du château, les locations des bâtiments portés par l'EPF ou l'éventuel investissement dans des locaux commerciaux pour soutenir la dynamique du centre ville.**
 - **Il semble néanmoins peu probable de pouvoir remplir l'objectif pluriannuel d'ici à 2020. Cet objectif peut être rempli à moyen terme.**

La situation de la ville est maitrisée positivement: les recettes



LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La situation de la ville est maitrisée positivement: la capacité d'autofinancement

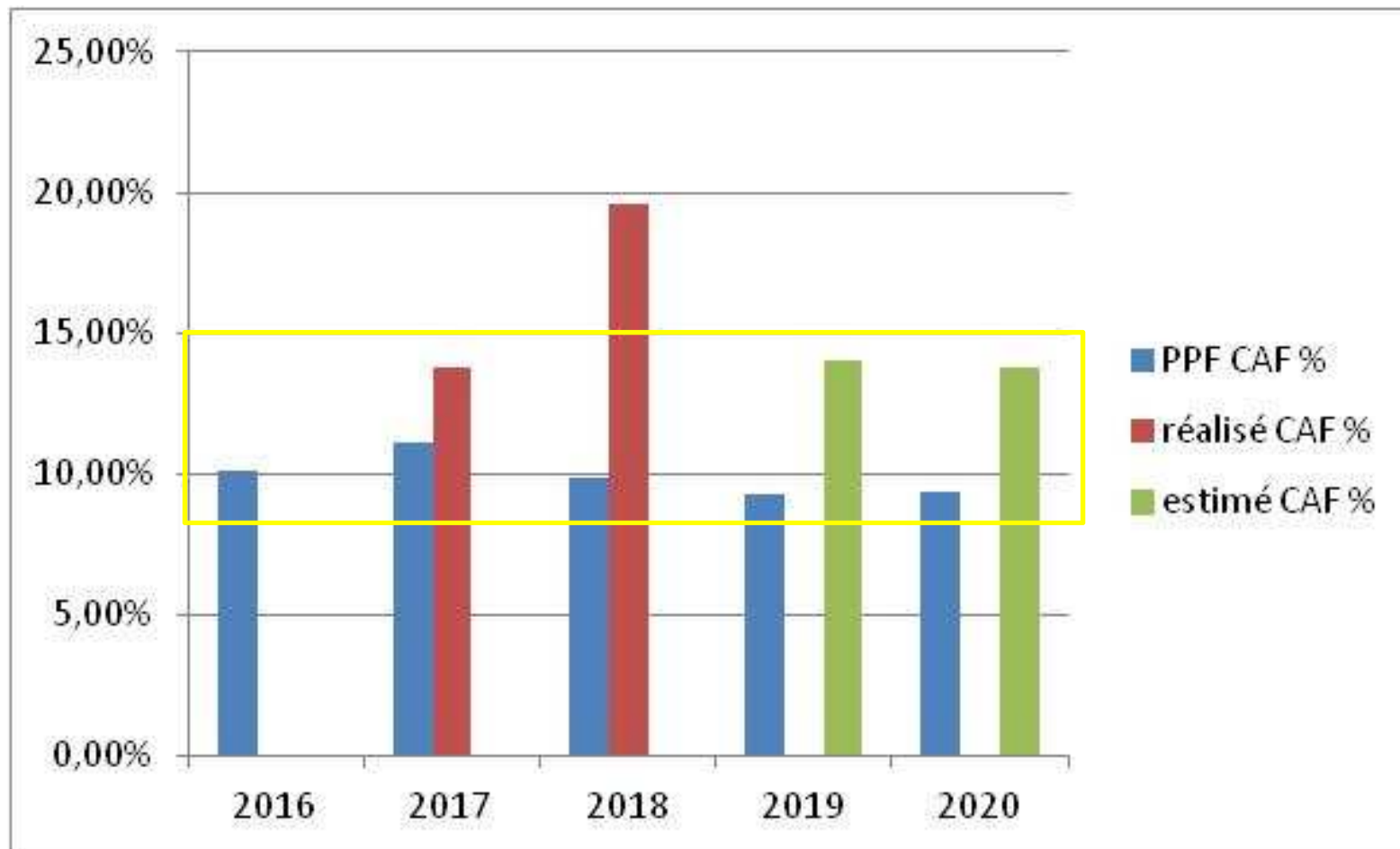


Capacité d'autofinancement brute

- ***Le taux d'épargne brute*** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir ou rembourser de la dette (ayant servi à investir). Il s'agit de la part des recettes de fonctionnement qui ne sont pas absorbées par les dépenses récurrentes de fonctionnement. Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant. Ce ratio doit être apprécié en tendance et par rapport à d'autres collectivités similaires.

(réf Exfilio, expert en finances locales)

Capacité d'autofinancement brute



BILAN EN FONCTIONNEMENT

Bilan des objectifs généraux

| | 2016 | PPF 2017 | 2017 réalisé | PPF 2018 | 2018 prévisionnel | PPF 2019 | DOB 2019 | PPF 2020 | DOB 2020 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 011 charges à caractère général | 2 930 000 € | 2 900 700 € | 3 021 000 € | 2 871 693 € | 3 000 000 € | 2 842 976 € | 3 100 000 € | 2 814 546 € | 3 200 000 € |
| 012 personnel | 4 737 000 € | 4 784 370 € | 4 758 000 € | 4 848 000 € | 4 800 000 € | 4 848 000 € | 4 900 000 € | 4 848 000 € | 5 000 000 € |
| 65 charges délégués | 1 888 000 € | 1 756 880 € | 1 620 000 € | 1 749 449 € | 1 610 000 € | 1 741 943 € | 1 570 000 € | 1 709 363 € | 1 520 000 € |
| FPIC | 320 000 € | 320 000 € | 377 000 € | 320 000 € | 370 000 € | 320 000 € | 370 000 € | 320 000 € | 370 000 € |
| 66 charges financières | 190 000 € | 220 000 € | 145 000 € | 220 000 € | 150 000 € | 220 000 € | 160 000 € | 220 000 € | 170 000 € |
| total dépense avec mesures | 10 065 000 € | 9 981 950 € | 9 921 000 € | 10 009 142 € | 9 930 000 € | 9 972 919 € | 10 100 000 € | 9 911 909 € | 10 260 000 € |
| | 2016 | 2017 | 2017 réalisé | 2018 | 2018 prévu | 2019 | | 2020 | |
| 70 recette des services | 935 000 € | 981 750 € | 895 000 € | 1 010 838 € | 930 000 € | 1 061 379 € | 980 000 € | 1 114 448 € | 1 000 000 € |
| 73 fiscalité | 6 493 000 € | 6 557 930 € | 6 830 000 € | 6 623 509 € | 7 775 000 € | 6 689 744 € | 7 800 000 € | 6 756 642 € | 7 900 000 € |
| 74 dotation/subvention | 3 462 000 € | 3 350 000 € | 3 490 000 € | 3 082 000 € | 3 300 000 € | 2 835 440 € | 2 700 000 € | 2 608 605 € | 2 700 000 € |
| 75 recette du domaine | 256 000 € | 294 400 € | 230 000 € | 338 560 € | 275 000 € | 359 344 € | 220 000 € | 413 246 € | 250 000 € |
| 013 atténuation charges | 55 000 € | 43 000 € | 61 000 € | 43 000 € | 70 000 € | 43 000 € | 43 000 € | 43 000 € | 43 000 € |
| total recette avec mesures | 11 201 000 € | 11 227 080 € | 11 506 000 € | 11 097 907 € | 12 350 000 € | 10 988 908 € | 11 743 000 € | 10 935 941 € | 11 893 000 € |
| | | 2017 | | 2018 | | 2019 | | 2020 | |
| Ask Partner maxi | | 850 000 € | | 877 000 € | | 1 030 000 € | | 1 030 000 € | |
| Ask Partner moyen | | 560 000 € | | 590 000 € | | 743 000 € | | 743 000 € | |
| Objectif ville | | 300 000 € | | 275 000 € | | 250 000 € | | 200 000 € | |
| CAF brute | 1 136 000 € | 1 245 130 € | 1 585 000 € | 1 088 765 € | 2 420 000 € | 1 015 988 € | 1 643 000 € | 1 024 032 € | 1 633 000 € |

Bilan en fonctionnement

- Les indicateurs sont favorables en fonctionnement grâce à la maîtrise des dépenses sans impact sur le niveau de service public (efforts de gestion) et par la mobilisation de nouvelles recettes
- Les subventions aux associations devraient pouvoir se maintenir en valeur durant l'année 2019. Quelle politique à ce sujet? Augmentation pour les associations sportives qui ont des subventions « gelées » depuis 10 ans?
- La municipalité entend développer sur la durée de nouvelles priorités depuis 2017 (impact prévisionnel en fonctionnement de ces nouvelles mesures/an) :
 - Contrat de Réussite Educatif Municipal (50 k€)
 - Meilleur encadrement des ATSEM (35 k€)
 - Accompagnement social des habitants (40 k€)
 - Accompagnement au développement urbain (35 k€)
 - Développement de la politique culturelle (150 k€)
 - Accompagnement de l'école de musique en une école des arts vivants (50 k€)

Conclusion section de fonctionnement

- Malgré le développement des politiques publiques sur les solidarités, l'éducation et la culture, la situation budgétaire de la commune s'améliore grâce:
 - **À une dynamique urbaine importante**
 - **A une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement courant**
 - **A une maîtrise de la masse salariale**
 - **A une réduction de l'apport à la Sambuy/Val de Tamié**

LA DETTE

La dette est très bien maîtrisée

La capacité d'endettement supplémentaire pour rester en dessous des 1000 € par habitant est de 3,5 millions d'euros (dont 2 millions de plus que l'amortissement) pour rester au dessous des 1000 € de dette par habitant.

| 2016 | 2017 | 2018 prév |
|-------------|-------------|-------------|
| 4 500 000 € | 6 500 000 € | 5 750 000 € |

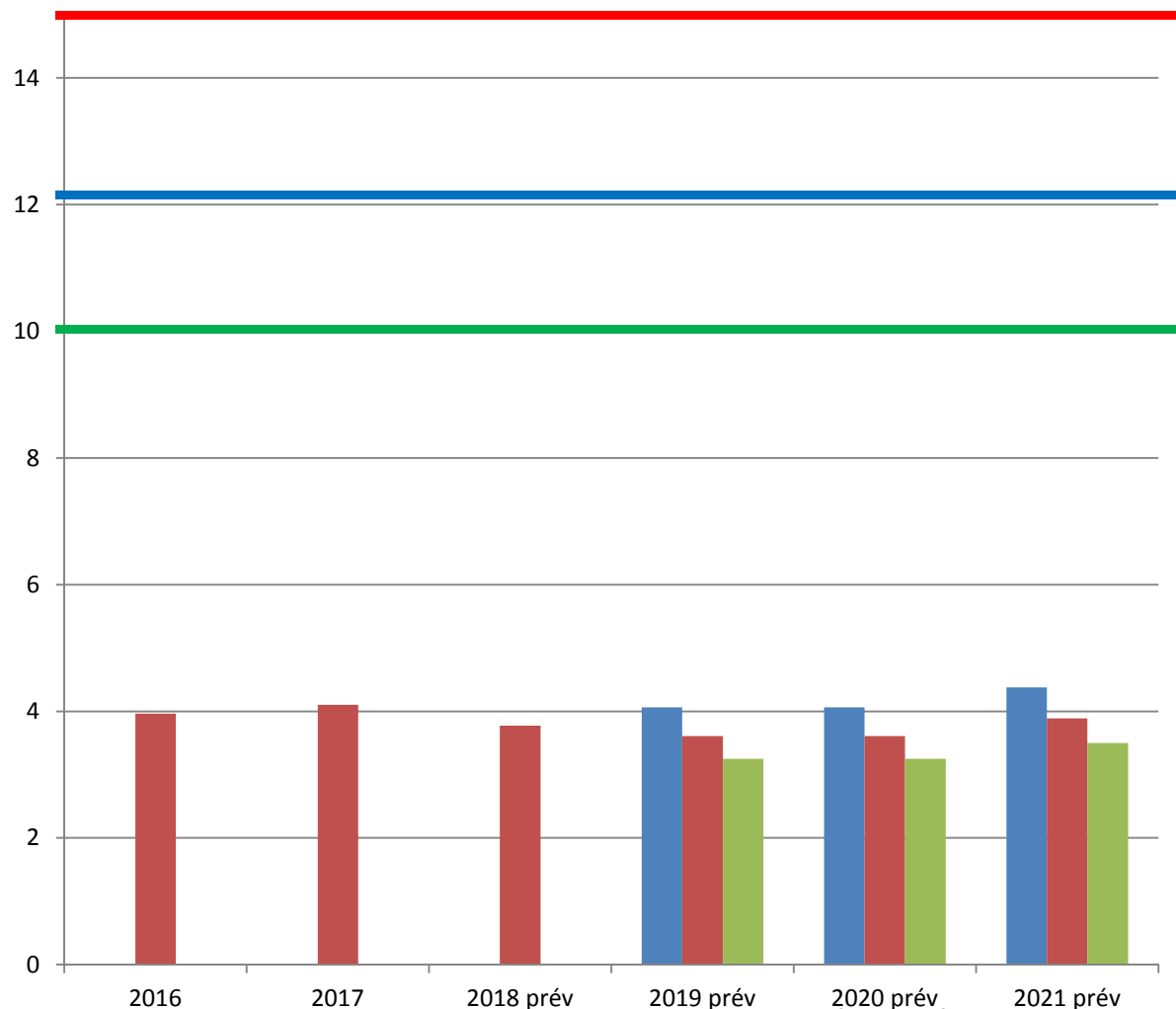
Projection de la dette. La dette reste maîtrisée au dessous de la moyenne nationale

- ***La capacité de désendettement*** (encours de dette / épargne brute) : *Ce ratio est un indicateur de solvabilité. La collectivité est-elle en capacité de rembourser sa dette ? Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.*

(réf Exfilio, expert en finances locales)

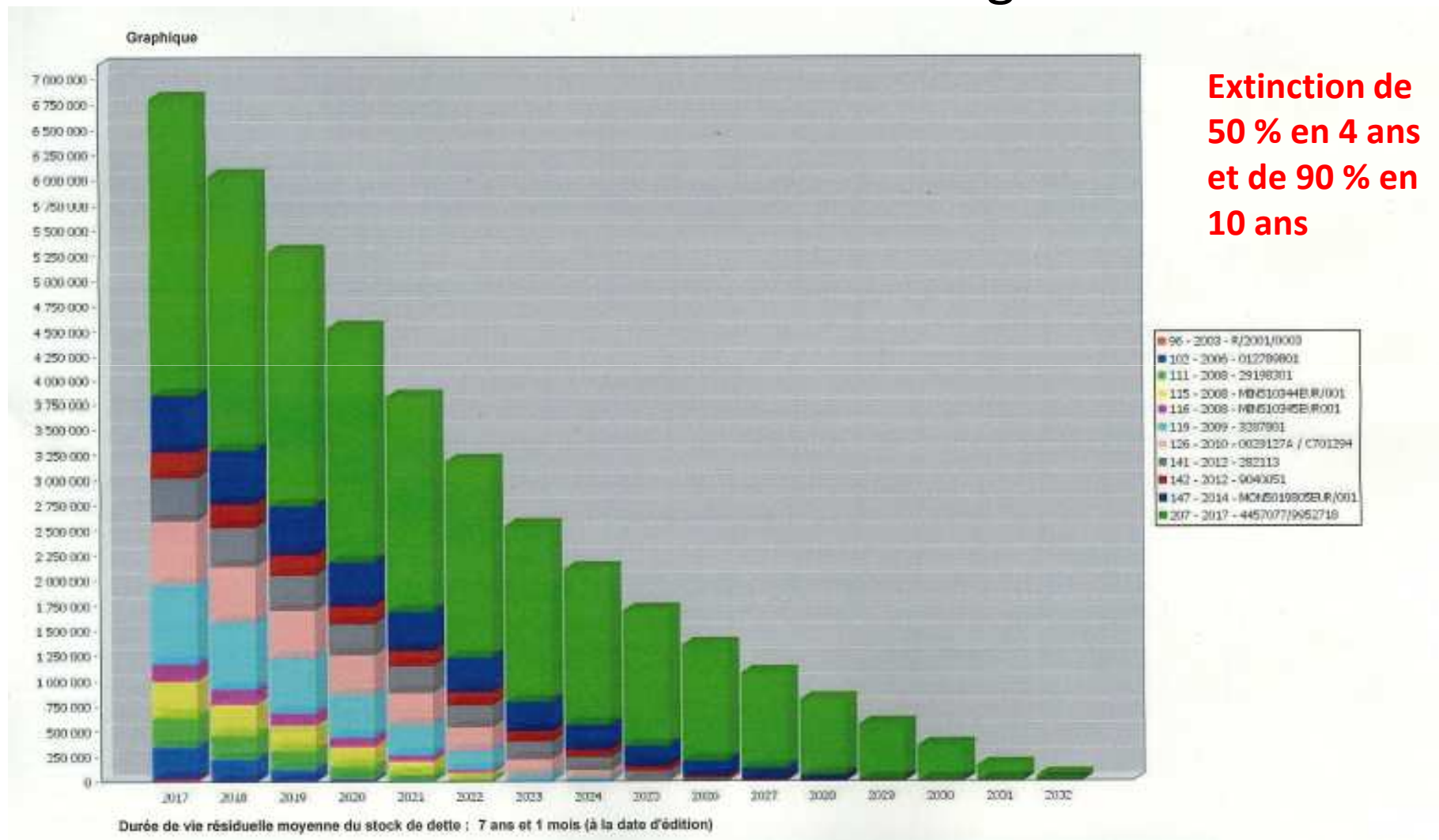
Le ratio fixé par l'Etat (dit ratio Kloepfer) est de 12 ans.

Ratios de désendettement avec une épargne brute à 1,6 M €, 1,8 M€ ou 2 M€ à compter de 2019: une situation très favorable au sens des ratios



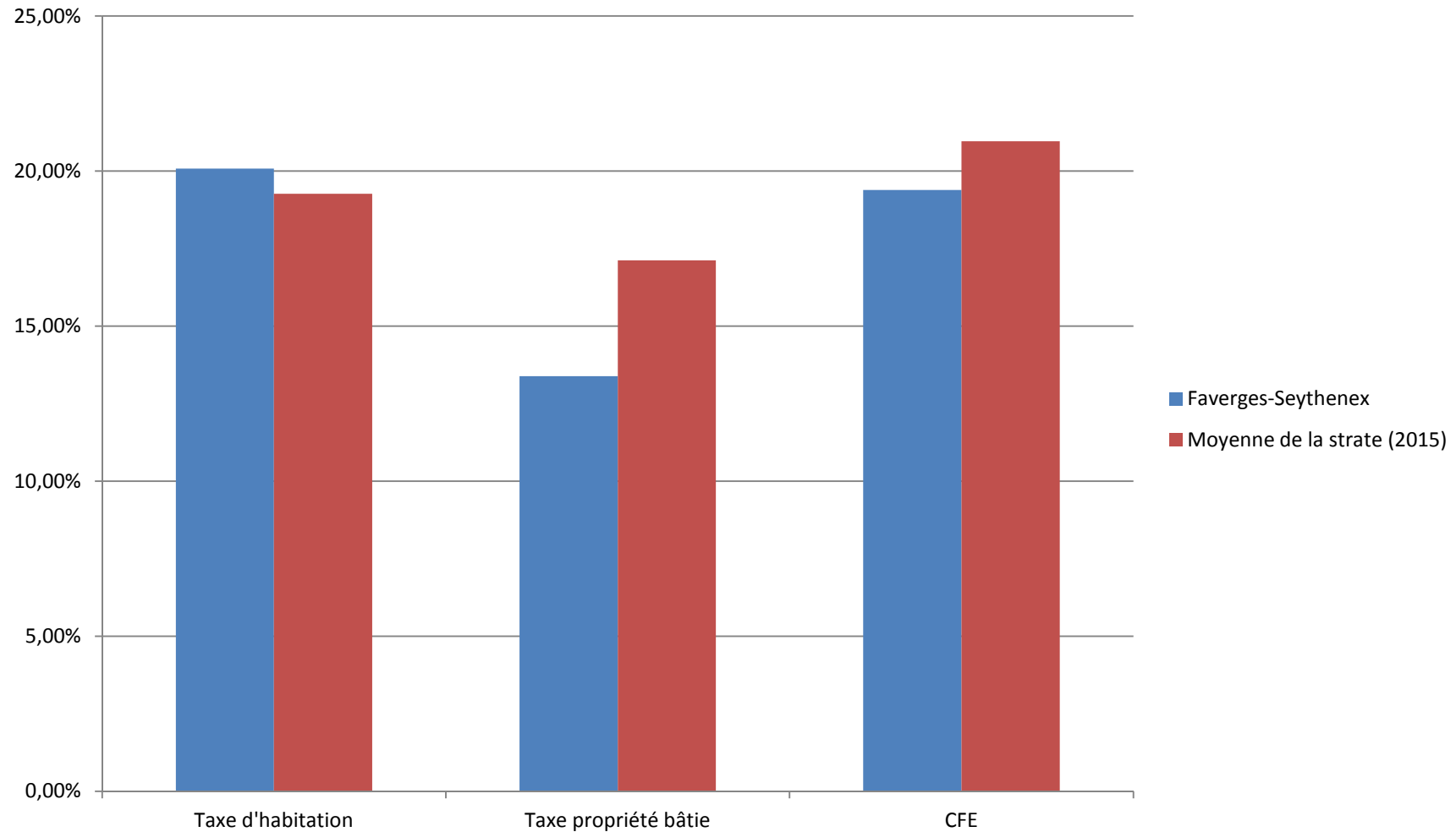
10 ans de capacité de désendettement est une bonne capacité de désendettement. L'état fixe son ratio à 12 ans. Les indicateurs deviennent dangereux à compter de 15 ans.

Profil d'extinction de la dette: une dette relativement courte. Un bon élément de gestion.

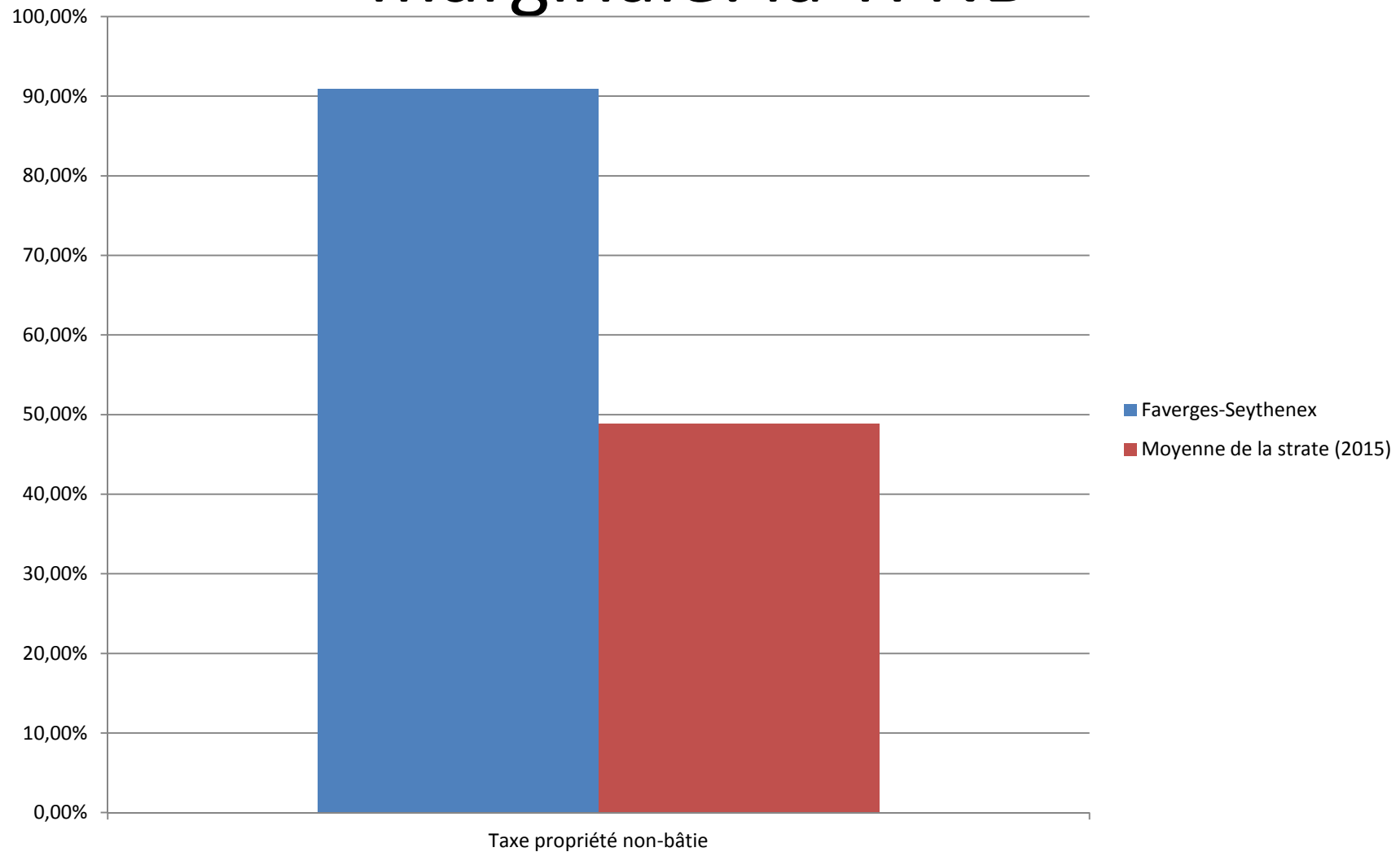


LA FISCALITE

Etat de la fiscalité: une pression raisonnable plus faible que dans les autres communes de la strate et un engagement tenu de maintien de la fiscalité



Etat de la fiscalité: une exception marginale: la TFNB



LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Quelle politique d'investissement? les priorités

- Aménager la ville en ayant une volonté de favoriser le développement privé et de l'orienter ou l'accélérer en ayant une politique foncière offensive
- Réaliser des investissements d'avenir de nature à porter durablement l'attractivité du territoire
- La politique foncière ce sont des dépenses mais aussi des recettes à court, moyen ou long terme lorsque les achats sont opportuns en matière de développement
- Etudier les partenariats public-privé pour la réalisation de certains projets comme la centrale photovoltaïque
- Programmer des investissements dynamiques financièrement:
 - En matière d'aménagement ou de construction
 - En matière patrimoniale
- L'investissement public en France est assuré à 75 % par les collectivités. L'investissement public est la principale source d'activité pour certains secteurs économiques comme les TP ou dans une moindre mesure le bâtiment.
- L'investissement local bénéficie directement à des entreprises du territoire et permet de créer de l'emploi local, dans une période de raréfaction de la commande publique et privée.

Les capacités d'investissement sur 2018-2021

- En pré-requis on acte:
 - Pas d'augmentation de la fiscalité
 - Une stabilisation de la dette au dessous de 1000 € par habitant et au dessous de 6 ans de capacité de désendettement

Quelle marge pour investir?

Epargne nette: 5,5 M€

Fiscalité dédiée (TA, FCTVA): 3,5 M€ (sur la base des projets déjà validés)

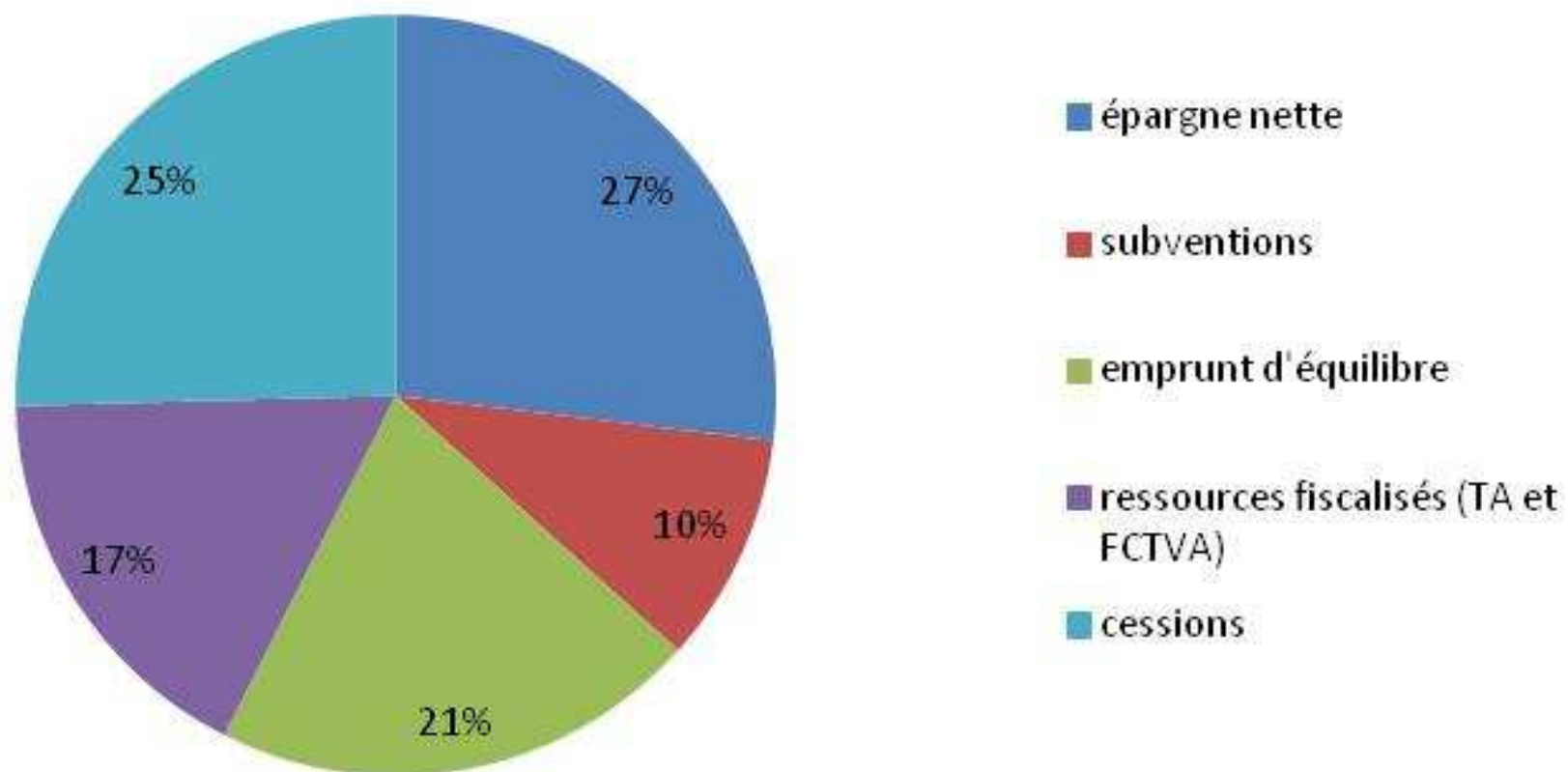
Subventions: 2 M€ (sur la base des projets déjà validés)

Recettes foncières: 5,2 M€

Emprunts potentiels: 4,25 M€

Soit: 20,45 M€

Financement investissements 2018-2021



Les capacités d'investissement sur 2018-2021 (montants bruts)

- Enveloppes:
 - 500 k€/an patrimoine (avec une volonté de performance énergétique accrue)
 - 190 k€ matériels, véhicules, informatique,...
 - 1 M€ voirie-réseaux (augmentation de 300 k€/an pour notamment les hameaux)
- Coups partis:
 - MSI (2,1 M€)
 - RAM (900 k€)
 - Tiers-lieu culturel (3 M€)
 - Centrale photovoltaïque (300 k€)
 - Centre technique municipal (2,2 M€)
 - Parking école de Seythenex (150 k€)
 - Foyer rural de Seythenex (400 k€)
 - Centre ville secteur incendié (500 k€ de provision delta foncier)
 - Place Gambetta en lien avec la MSI (300 k€)
 - Tabellion (200 k€)
 - ZA Boucheroz (250 k€)

Les capacités d'investissement sur 2018-2021 (montants bruts)

- Les projets potentiels
 - Provision stade de Doussard (400 k€)
 - Halte-garderie (800 k€)
 - Locaux poste + perception (500 k€)
 - Salle de Gym + relocalisation DOJO (1,5 M€)
 - Déplacement tennis (600 k€)
 - Entrée de ville Annecy (1,5 M€)
 - Salle de recueillement (500 k€)
 - Pont d'Englannaz (300 k€)
 - Pôle archéo et muséo + Eglise de Viuz (500 k€)
- Légende: projets non-aidés ou peu / aidés à 20/30 % / aidés
au delà